



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES



CHAMPIONNATS DE FRANCE

PARA SPORT-BOULES – RIEUMES 2026

REGLEMENTS SPORTIFS



SOMMAIRE

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	p.3
1.1. LA LICENCE	p.3
1.2. LA CATEGORISATION	p.3
2. INFORMATIONS SPORTIVES	p.3
2.1. LES BOULES UTILISEES	p.3
2.2. LES TERRAINS	p.4
2.2.1. LES EPREUVES DE POINT	p.4
2.2.2. L'EPREUVE DE TIR DE PRECISION	p.5
2.2.3. LES EPREUVES DE TIR EN NAVETTE	p.6
3. DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS	p.6
3.1. CHAMPIONNATS INDIVIDUELS	p.6
3.1.1. « TRADIPOINT »	p.6
3.1.2. « TIR DE PRECISION »	p.8
3.1.3. « TIR RAPIDE »	p.9
3.2. CHAMPIONNATS PAR EQUIPE	p.10
3.2.1. « TRADIPOINT / POINT CIBLE / TIR DE PRECISION »	p.10
3.2.1.1. « TRADIPOINT » PAR EQUIPE	p.11
3.2.1.2. « POINT CIBLE » PAR EQUIPE	p.12
3.2.1.3. « TIR DE PRECISION » PAR EQUIPE	p.13
3.2.2. « TIR EN RELAIS »	p.15
4. TITRES DECERNES	p.16
5. COMMISSIONS D'ORGANISATION ET DES LITIGES	p.17
6. INSCRIPTIONS	p.18
7. PROGRAMME ET CONTACT	p.20
8. COMMUNICATION	p.21

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. LA LICENCE

Pour participer aux championnats de France de Para Sport-Boules Adapté, les joueurs doivent avoir une licence LOISIR ou COMPETITION auprès de la FFSB avec le volet Para Sport-Boules.

1.2. LA CATEGORISATION

Les sportifs sont classés, dans une division, en lien avec leurs compétences SPORTIVES (seul le niveau de performance du sportif dans l'épreuve est pris en compte, des tests d'évaluation simples et significatifs peuvent faciliter l'inscription du sportif dans l'une des trois divisions).

Des 3 divisions, la division 1 est celle dont les épreuves exigent le niveau de pratique le plus élevé.

Nous comptons sur la qualité éthique des entraîneurs et encadrants pour inscrire leurs sportifs dans la division correspondant le mieux à leurs capacités (lors des journées départementales et/ou régionales, ainsi qu'à la suite des championnats nationaux, des sportifs pourront être, si nécessaire, changés de division, par la commission technique de la FFSB).

REMARQUE : un joueur sera dans la même division pour l'ensemble des épreuves (« tradipoint » – « tir de précision » – « tir rapide »).

2. INFORMATIONS SPORTIVES

2.1. LES BOULES UTILISEES

Les boules utilisées doivent être conformes au cahier des charges arrêté par la Fédération Internationale de Boules (FIB) à savoir :

- Fabriquées en métal ou alliage métallique.
- Sphériques et équilibrées.
- Diamètre entre 84mm et 110mm.
- Poids entre 800g et 1200g.

2.2. LES TERRAINS

Pour les 3 divisions, l'aire de jeu est de « 3,5 m x la largeur du terrain » (rectangle de validité du but) à laquelle on ajoute 1,5 m pour la zone de validité des boules.

Seule la dimension du rectangle central varie pour donner 3 distances minimum.

DIVISION	DISTANCE	AIRE DE VALIDITE DU BUT	AIRE DE VALIDITE DES BOULES
1	12,50 m	3,50 m	5m (3,50 m : validité du but) + (1,50 m)
2	10,50 m		
3	8,50 m		

DIVISION 1						
2m50	1m50	3,5m	12m50	3,5m	1m50	2m50

DIVISION 2						
2m50	1m50	3,5m	10m50	3,5m	1m50	2m50

DIVISION 3						
2m50	1m50	3,5m	8m50	3,5m	1m50	2m50

2.2.1. LES EPREUVES DE POINT

Pour les épreuves de point, il est possible de jouer d'un seul côté du terrain, ce qui permet de réduire l'aire de jeu.

DIVISION 1			
2m	12m50	3,5m	1,5m
19,5m			

DIVISION 2			
2m	10m50	3,5m	1,5m
17,5m			

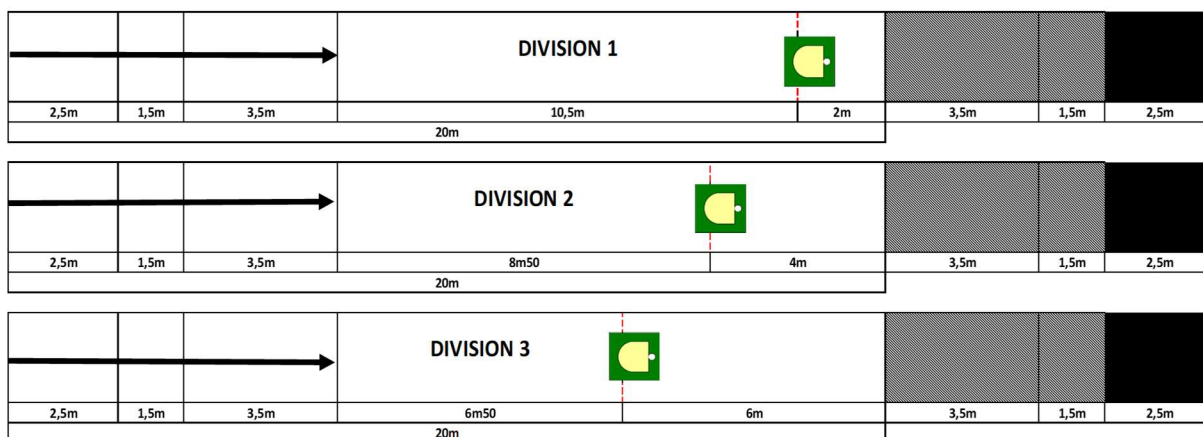
DIVISION 3			
2m	8m50	3,5m	1,5m
15,5m			

2.2.2. L'ÉPREUVE DE TIR DE PRÉCISION

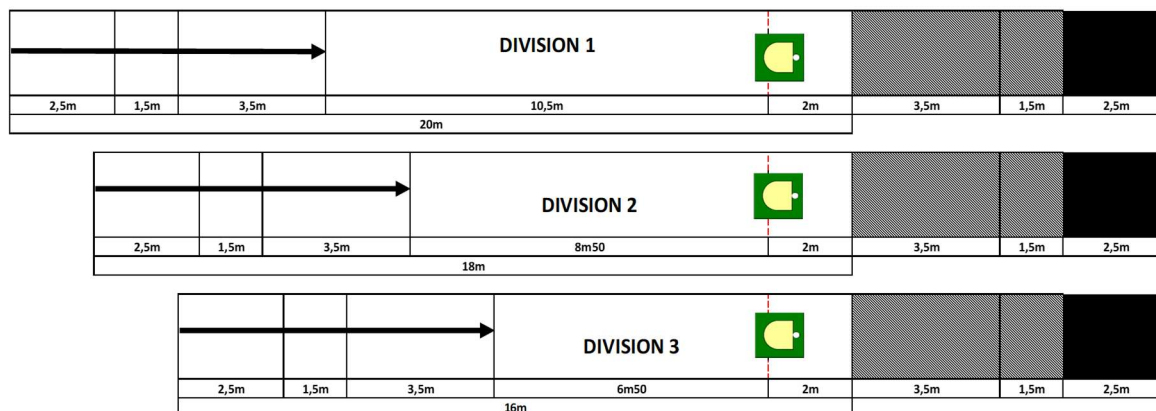
Pour le « tir de précision », il est possible de réduire les aires de jeu. Toutefois, il faut maintenir les 7,5m de course d'élan dans chaque catégorie.

Ainsi deux logiques peuvent être utilisées :

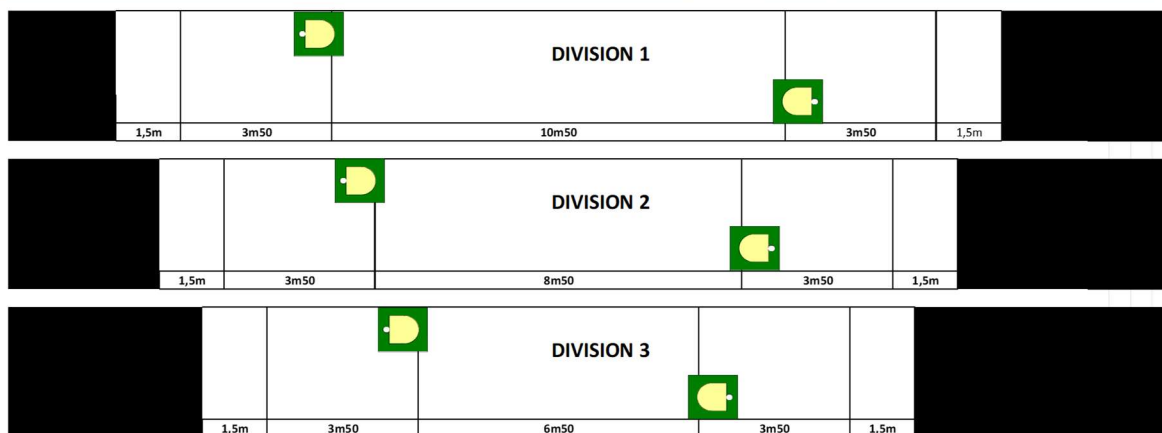
- **1° LOGIQUE** : lignes de lancer au même niveau et des cibles décalées (conseillée si on trace deux ateliers sur le même terrain).



- **2° LOGIQUE** : positionnement de la cible au même niveau et des lignes de lancer décalées



2.2.3. LES EPREUVES DE TIR EN NAVETTE



3. DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

Les principes exposés en dessous pourront être adaptés en fonction du nombre de participants dans chaque discipline et division, tout en essayant de garder la même logique et en faisant jouer au maximum les joueurs.

3.1. CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

3.1.1. « TRADIPOINT »

Rappels réglementaires :

- Une boule pointée est régulière si :
 - Elle ne sort pas des limites du terrain.
 - Ne déplace en toute direction, directement ou indirectement, aucun objet de plus 50 cm. Ces deux conditions doivent être remplies simultanément.

Si la boule jouée est irrégulière, **le commissaire** la retire du terrain et le(s) objet(s) déplacé(s) est obligatoirement remis à sa place initiale.

- Si le but lancé est en dehors des limites de la zone de validité (3,50 m), **le commissaire** le repositionne au milieu de la zone.

PRINCIPE : cette épreuve se joue à 2 boules par joueur, pendant 10 mènes.

Au début du jeu, le joueur qui a gagné le tirage au sort lance le but et joue sa première boule. Par la suite, celui qui ne tient pas le point (celui qui est le plus loin), doit jouer jusqu'à ce qu'il le reprenne.

S'il ne reste plus de boule dans le cadre après le lancer d'un joueur, l'adversaire doit jouer.

Lorsqu'un joueur n'a plus de boule, son adversaire joue et essaie d'obtenir d'autres points.

Si le but est déplacé en dehors des limites, il est automatiquement ramené à sa position initiale.

Le joueur qui a la boule la plus proche du but, le lance la mène suivante.

Le vainqueur sera celui qui marquera le plus de points à la fin des 10 mènes prévues.

En cas d'égalité, on effectue une mène supplémentaire. Toutefois, les points marqués lors de cette mène supplémentaire ne seront pas pris en compte dans le score-average.

Echauffement : 2 lancers par joueur.

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- **5 points** pour la boule la plus proche du but.
- **3 points** pour la 2^{ème} boule la plus proche du but.
- **1 point** pour la 3^{ème} boule la plus proche du but.
- **0 point** pour la 4^{ème} boule la plus proche du but.

	EQUIPE ROUGE	1	EQUIPE BLEUE	8
	EQUIPE ROUGE	6	EQUIPE BLEUE	3
	EQUIPE ROUGE	5	EQUIPE BLEUE	4

DIVISION	DISTANCE	AIRE DE VALIDITE DU BUT	AIRE DE VALIDITE DES BOULES
1	12,50 m	3,50 m	5m (3,50 m : validité du but) + (1,50 m)
2	10,50 m		
3	8,50 m		

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT « TRADIPOINT » INDIVIDUEL

La phase qualificative se fera sur la base de 2 tours par opposition gagnant/gagnant pour en qualifier 8 pour les ¼ de finales avec un tableau défini par le classement pour les demi-finales et finale.

Modalités de classements :

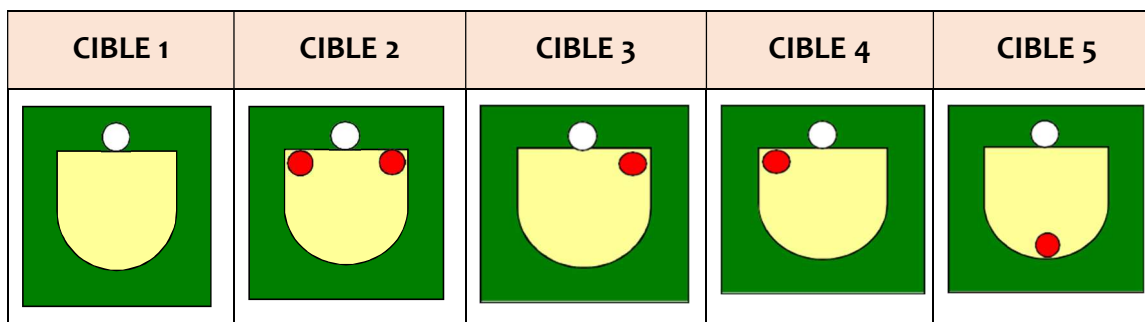
1. Nombre de victoires
2. Nombre de points marqués
3. Nombre de points encaissés
4. Epreuve d'appui : 1 mène supplémentaire entre les joueurs ex-aequo.

3.1.2. « TIR DE PRECISION »

PRINCIPE : chaque joueur effectue 2 lancers sur les 5 cibles.

Le joueur doit marquer le maximum de points selon les modalités indiquées ci-dessous. La performance maximale est donc de 50 points.

Echauffement : 2 lancers par joueur, sur la cible 1.



MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- **5 points** si l'impact de la boule se fait dans l'alvéole, en touchant la boule cible blanche, sans déplacer de boule(s) obstacle(s) rouge(s).
- **3 points** si l'impact de la boule se fait dans l'alvéole, sans toucher la boule cible blanche ou en touchant une boule obstacle rouge.
- **1 point** si l'impact de la boule se fait sur le tapis.
- **0 point** si l'impact de la boule se fait en dehors du tapis.

DIVISION	DISTANCE Position de la boule blanche	CIBLE	DUREE
1	11m	5 cibles différentes	2 lancers sur 5 cibles = 10 lancers
2	9m		
3	7m		

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT « TIR DE PRECISION » INDIVIDUEL

Chaque joueur effectue 2 passages pour établir un classement pour en qualifier 3 pour la finale.

Modalités de classements :

1. Nombre de points marqués.
2. Meilleure performance sur les deux passages.
3. Nombre de 5 points puis de 3 points, puis de 1 point.

Ce dernier critère sera aussi pris en compte dans la finale.

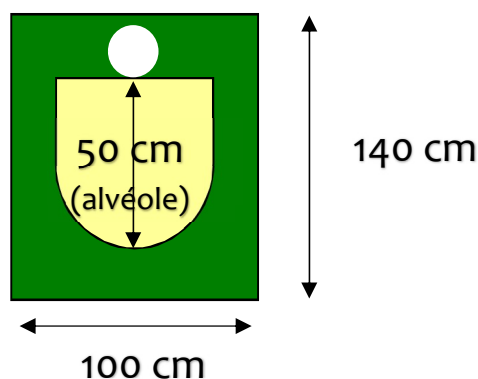
En cas d'égalité sur ces 3 critères, les joueurs recommencent l'épreuve selon les modalités de la mort subite (meilleur résultat sur la cible 1. En cas de nouvelle égalité, on passe à la cible suivante jusqu'à disparition de l'égalité).

3.1.3. « TIR RAPIDE »

Rappels réglementaires :

- Le porte-boules doit se trouver au-delà de la zone des 3,5m.
- Le dernier appui du joueur ne doit pas toucher, ni dépasser la ligne de lancer sinon le résultat du lancer sera annulé.

DIMENSION DU TAPIS DE TIR RAPIDE



PRINCIPE : pendant la durée de l'épreuve, le joueur doit marquer le maximum de points en effectuant des lancers en course continue.

Echauffement : 30 secondes.

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- 5 points si le tir est régulier : boule cible touchée directement ou à la suite d'un impact dans l'alvéole.
- 3 points si l'impact de la boule se fait dans l'alvéole, sans toucher la boule cible.
- 1 point si l'impact de la boule se fait sur le tapis.
- 0 point si l'impact de la boule se fait en dehors du tapis.

DIVISION	DISTANCE Position de la boule blanche	CIBLE	DUREE
1	11m	BOULE BLANCHE	3 minutes
2	9m		2 minutes
3	7m		1 minute

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT « TIR RAPIDE » INDIVIDUEL

Chaque joueur effectue 2 passages pour établir un classement pour en qualifier 3 pour la finale.

Modalités de classements :

1. Nombre de points marqués.
2. Meilleure performance sur les deux passages.
3. Nombre de 5 points puis de 3 points, puis de 1 point.
4. La plus longue série sans 0.

En cas d'égalité dans la finale, nous prendrons dans un premier temps le critère 3 puis le critère 4 si nécessaire.

3.2. CHAMPIONNATS PAR EQUIPE

3.2.1. « TRADIPOINT / POINT CIBLE / TIR DE PRECISION »

COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes pourront être composées de 4 joueurs minimum et 6 joueurs maximum. Seulement 4 participeront à chaque épreuve du Tradipoint, du point ciblé et du tir de précision.

TRADI-POINT PAR EQUIPE

Rappels réglementaires :

- Une boule pointée est régulière si :
 - Elle ne sort pas des limites du terrain.
 - Ne déplace en toute direction, directement ou indirectement, aucun objet de plus 50 cm. Ces deux conditions doivent être remplies simultanément.

Si la boule jouée est irrégulière, **le commissaire** la retire du terrain et le(s) objet(s) déplacé(s) est obligatoirement remis à sa place initiale.

- Si le but lancé est en dehors des limites de la zone de validité (3,50 m), **le commissaire** le repositionne au milieu de la zone.

PRINCIPE : cette épreuve se joue à 2 boules par joueur, pendant 8 mènes.

Sur les 8 mènes, nous auront 2 oppositions de 4 mènes en double avec 2 boules par joueur :

- Mènes 1 à 4 : A1 + B1 vs A2 + B2
- Mènes 5 à 8 : C1 + D1 vs C2 + D2.

Le changement de composition après la mène 4 est **obligatoire**.

Au début du jeu, l'équipe qui a gagné le tirage au sort lance le but et joue sa première boule. Par la suite, celle qui ne tient pas le point (celle qui est la plus loin), doit jouer jusqu'à ce qu'elle le reprenne.

S'il ne reste plus de boule dans le cadre après le lancer d'une équipe, l'adversaire doit jouer.

Lorsqu'une équipe n'a plus de boule, son adversaire joue et essaie d'obtenir d'autres points.

Si le but est déplacé en dehors des limites, il est automatiquement ramené à sa position initiale.

L'équipe qui a la boule la plus proche du but, le lance la mène suivante.

L'équipe gagnante sera celle qui marquera le plus de points à la fin des 8 mènes prévues.

En cas d'égalité, on effectue une mène supplémentaire. Toutefois, les points marqués lors de cette mène supplémentaire ne seront pas pris en compte dans le score-average.

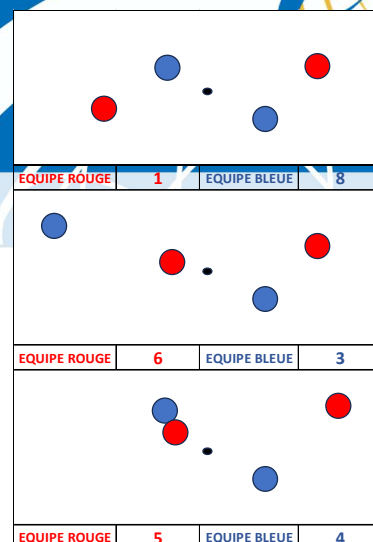
Echauffement : 2 lancers pour les joueurs A-B-C-D des 2 équipes (pas de nouvel échauffement à l'entrée des joueurs C et D).

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- 5 points pour la boule la plus proche du but.
- 3 points pour la 2^{ème} boule la plus proche du but.
- 1 point pour la 3^{ème} boule la plus proche du but.
- 0 point pour la 4^{ème} boule la plus proche du but.

Chaque équipe pourra marquer au maximum 64 points.

Pour les épreuves de point, tous les athlètes joueront sur la distance la plus longue des 2 catégories.



DIVISION	DISTANCE	AIRE DE VALIDITE DU BUT	AIRE DE VALIDITE DES BOULES
1-2	12,50 m	3,50 m	5m
2-3	10,50 m		(3,50 m : validité du but) + (1,50 m)

POINT CIBLE PAR EQUIPE

PRINCIPE : chaque équipe doit jouer ses 40 boules. L'objectif est de marquer le plus de points (maximum 200 points).

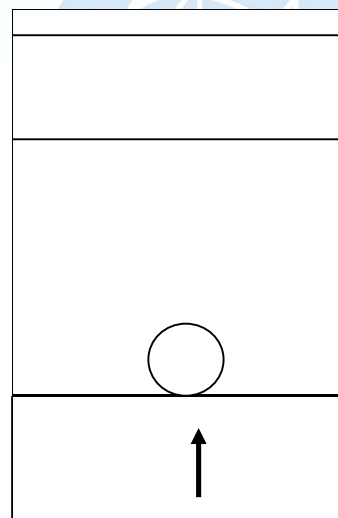
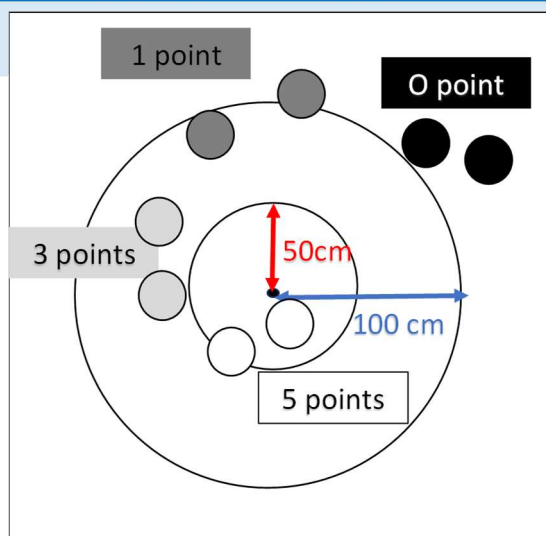
Les joueurs jouent 2 boules d'affilée, en alternance avec les 4 joueurs de l'équipe.

La cible est tracée d'un seul côté du terrain selon le schéma exposé en dessous.

Echauffement : 2 lancers par joueur.

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

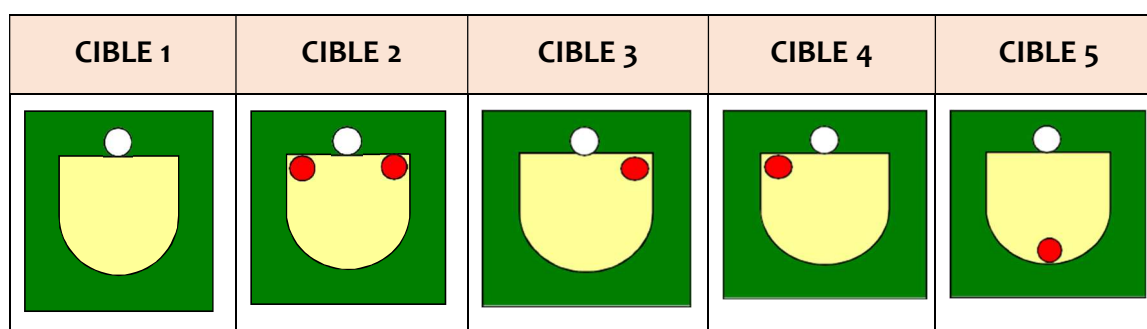
- 5 points si la boule touche (au minimum) le cercle de 50 cm.
- 3 points si la boule est entièrement (ne touche pas le cercle de 100 cm) à l'intérieur du cercle de 100 cm, sans toucher le cercle de 50 cm.
- 1 point si la boule s'arrête sur la ligne du cercle de 100 cm.
- 0 point si la boule est complètement en dehors de la cible.



DIVISION	DISTANCE	CIBLE	DUREE
1-2	12,50 m	La cible est tangente à la 1 ^{ère} ligne de la division, dans l'axe du terrain.	5 Séries de 2 boules = 10 lancers par joueur soit 40 boules par équipe
2-3	10,50 m		

TIR DE PRECISION PAR EQUIPE

PRINCIPE : chaque équipe doit jouer ses 40 boules. L'objectif est de marquer le plus de points (maximum 200 points).



Les joueurs jouent 2 boules d'affilée, en alternance avec les 4 joueurs de l'équipe.

- Le joueur A tire ses 2 boules à la cible 1, puis le joueur B tire ses 2 boules à la cible 1, puis le joueur C tire ses 2 boules à la cible 1, et enfin le joueur D tire ses 2 boules à la cible 1.
- La même démarche est répétée sur les 5 cibles.

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- 5 points si l'impact de la boule se fait dans l'alvéole, en touchant la boule cible blanche, sans déplacer de boule(s) obstacle(s) rouge(s).
- 3 points si l'impact de la boule se fait dans l'alvéole, sans toucher la boule cible blanche ou en touchant une boule obstacle rouge.
- 1 point si l'impact de la boule se fait sur le tapis.
- 0 point si l'impact de la boule se fait en dehors du tapis.

DIVISION	DISTANCE	CIBLE	DUREE
	Position de la boule blanche		
1-2	8,50 m	5 cibles différentes	5 Séries de 2 boules = 10 lancers par joueur soit 40 boules par équipe.
2-3	6,50 m		

DEROULEMENT DE LA COMPETITION COLLECTIVE

Pour le classement final de la compétition collective, seront pris en compte :

- 2 passages pour le « tir de précision »
- 2 passages pour le « point ciblé »
- 2 oppositions pour le « tradipoint ».

Pour le « tradipoint », la première opposition se fera par tirage au sort et la seconde se fera en fonction du résultat de la première phase (gagnant contre gagnant).

Modalités de classements :

1. Total des points sur les 2 passages des 3 épreuves (« tir de précision » + « point ciblé » + « tradipoint »).
2. La meilleure performance sur un passage complet de 3 épreuves (« tir de précision » + « point ciblé » + « tradipoint »).
3. Plus grand nombre de 5 points, puis de 3 points, puis de 1 point sur l'ensemble des 2 passages (6 épreuves).

En cas d'égalité dans les phases finales, nous prendrons en compte le critère 3.

3.2.2. TIR EN RELAIS

COMPOSITION DES EQUIPES

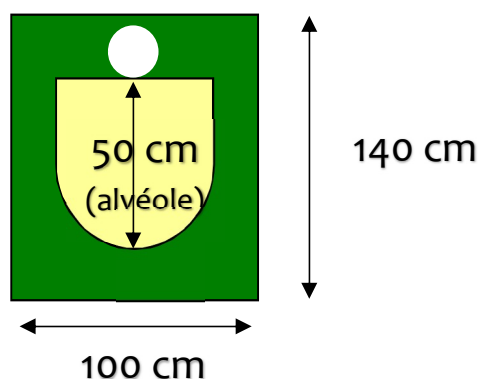
Le relais pourra être composés de 2 joueurs minimum et 3 joueurs maximum. Seulement 2 participeront à chaque épreuve.

PRINCIPE : les 2 joueurs de l'équipe effectuent des passages de 4 lancers avant de se passer le relais.

Rappels réglementaires :

- Le porte-boules doit se trouver au-delà de la zone des 3,5m.
- Le dernier appui du joueur ne doit pas toucher, ni dépasser la ligne de lancer sinon le résultat du lancer sera annulé.

DIMENSION DU TAPIS DE TIR EN RELAIS



MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS :

- 5 points si le tir est régulier : boule cible touchée directement ou à la suite d'un impact dans l'alvéole.
- 3 points si l'impact de la boule se fait dans la découpe, sans toucher la boule cible.
- 1 point si l'impact de la boule se fait sur le tapis.
- 0 point si l'impact de la boule se fait en dehors du tapis.

Echauffement : 1 minute

DIVISION	DISTANCE Position de la boule blanche	CIBLE	DUREE
1-2	9m	BOULE BLANCHE	3 minutes
2-3	7m		

DEROULEMENT DE LA COMPETITION DE TIR EN RELAIS

Chaque équipe effectue 2 passages pour établir un classement pour en qualifier 3 pour la finale.

Modalités de classements :

1. Nombre de points marqués sur les 2 passages.
2. Meilleure performance sur les deux passages.
3. Plus grand nombre de 5 points, puis de 3 points, puis de 1 point réalisés.
4. La plus longue série sans 0.

En cas d'égalité dans la finale, nous prendrons dans un premier temps le critère 3 puis le critère 4 si nécessaire.

4. TITRES DECERNES

Les titres individuels de Champions de France décernés seront :

- CHAMPION DE FRANCE – TRADIPOINT – DIVISION 1
- CHAMPION DE FRANCE – POINT CIBLE – DIVISION 1
- CHAMPION DE FRANCE – TIR DE PRECISION – DIVISION 1
- CHAMPION DE FRANCE – TRADIPOINT – DIVISION 2
- CHAMPION DE FRANCE – POINT CIBLE – DIVISION 2
- CHAMPION DE FRANCE – TIR DE PRECISION – DIVISION 2
- CHAMPION DE FRANCE – TRADIPOINT – DIVISION 3
- CHAMPION DE FRANCE – POINT CIBLE – DIVISION 3
- CHAMPION DE FRANCE – TIR DE PRECISION – DIVISION 3

Les titres par équipe de Champions de France décernés seront :

- CHAMPION DE FRANCE PAR EQUIPE – DIVISION 1-2
- CHAMPION DE FRANCE – TIR EN RELAIS – DIVISION 1-2
- CHAMPION DE FRANCE PAR EQUIPE – DIVISION 2-3
- CHAMPION DE FRANCE – TIR EN RELAIS – DIVISION 2-3

Soit 13 titres.

5. COMMISSIONS D'ORGANISATION ET DES LITIGES

COMMISSION MIXTE D'ORGANISATION

La commission sera composée de 4 personnes :

- Un membre de l'organisation.
- Un membre de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).
- Un membre de la commission « sport pour les personnes en situation de handicap » de la FFSB.
- Un membre de la Direction Technique Nationale (DTNe).

COMMISSION DES LITIGES

La commission sera composée de 4 personnes :

- Un membre de l'organisation.
- Un commissaire.
- Un membre de la commission « sport pour les personnes en situation de handicap » de la FFSB.
- Un membre de la Direction Technique Nationale (DTNe).

DEPOT DES RECLAMATIONS

Lors d'un championnat de France, en cas de contestation sur les résultats ou le déroulement d'une épreuve, la réclamation devra être formulée obligatoirement par écrit.

Cette réclamation devra être déposée auprès de l'organisateur qui convoquera aussitôt la commission des litiges dont la composition sera affichée à la table des résultats.

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

En fonction de certains impondérables comme les conditions météorologiques ou la dégradation de certains terrains, il sera possible d'adapter les épreuves et leur déroulement.

Cette décision est de la responsabilité partagée de la commission mixte d'organisation et de la commission des litiges.

6. INSCRIPTIONS

Rappel : Tous les athlètes devront avoir une licence de la FFSB, ainsi que le volet para sport-boules, pour pouvoir s'inscrire.

Pour cette édition 2026, nous continuerons à prendre toutes les équipes qui souhaitent participer.

INSCRIPTION PAR ASSOCIATION

Chaque association pourra inscrire, au maximum, 2 équipes. Les équipes devront être composées au minimum de 4 athlètes et au maximum de 6 athlètes.

Chaque équipe disposera au maximum de 8 créneaux d'épreuves individuelles.

Chaque athlète ne pourra s'inscrire que dans 2 épreuves individuelles de son choix.

Chaque équipe pourra engager 2 relais de 2 joueurs minimum et 3 joueurs maximum.

Chaque équipe pourra proposer des athlètes différents pour chaque épreuve collective.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Chaque joueur ne pourra faire que 2 épreuves individuelles sur les 3 proposées.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Chaque association devra remplir le fichier Excel « Incriptions Para Sport-Boules 2026 EQUIPE » pour déclarer la composition de son équipe et les épreuves auxquelles leurs athlètes veulent participer.

Pour les joueurs alignés uniquement sur les épreuves individuelles, il faudra remplir le fichier Excel « Incriptions Para Sport-Boules 2026 INDIVIDUEL ».

Les responsables devront signaler toute modification avec le début de la compétition afin de pouvoir adapter les différents plannings de passage.

Pour rappel, les accompagnateurs n'auront aucun rôle sur le sportif. Ils ne pourront pas intervenir sur le terrain. Seuls les encadrants, identifiés en tant que tels, pourront entrer sur les aires de jeu et coacher les joueurs.

CONSEILS ET AVERTISSEMENTS : certains athlètes participent à beaucoup voire trop d'épreuves ce qui leur donnent un planning assez dense. L'encadrement doit être vigilant sur les capacités physiques et mentales des athlètes pour ne pas les mettre en difficulté dans l'enchaînement des épreuves sur la durée de la compétition.

PROCEDURES

Remplir le tableau excel et le renvoyer à jy.peronnet@ffboules.fr

Remarque 1

- Si vous voulez **inscrire des équipes et des athlètes de ces équipes en individuel**, vous devez remplir le fichier « Inscription Para Sport-Boules 2026 EQUIPE ».
- Si vous voulez **inscrire seulement des athlètes en individuel** ou d'autres athlètes qui ne font pas parti de vos équipes, vous devez remplir le fichier « Inscription Para Sport-Boules 2026 INDIVIDUEL ».

Remarque 2

Lors de la saisie des inscriptions, si les cases se retrouvent :

- avec un fond vert, les informations saisies respectent la réglementation.
- avec un fond rouge, la saisie est incorrecte et il faut la modifier.

Remarque 3

Lors de la saisie, vous avez la mise à jour du montant des inscriptions. L'organisateur vous enverra ensuite une facture pour valider ce montant donné à titre indicatif.

ATTENTION : CLOTURE DES INSCRIPTIONS AU 31 MAI 2026

La FFSB confirmera par retour de mail, à l'adresse indiquée dans le formulaire, la validité de l'inscription.

Les inscriptions sportives ne seront validées définitivement qu'après le paiement de la facture.

3. COUT DES INSCRIPTIONS

Le forfait repas comprend les repas de vendredi soir, samedi midi, samedi soir (repas de gala) et le panier du dimanche midi.

- Formule 1 : **SPORTIF SANS FORFAIT REPAS** : 35€
- Formule 2 : **SPORTIF AVEC FORFAIT REPAS** : 100€
- Formule 3 : **ENCADRANT SANS FORFAIT REPAS** : 15€
- Formule 4 : **ENCADRANT AVEC FORFAIT REPAS** : 80€
- Formule 5 : **ACCOMPAGNATEUR FORFAIT REPAS** : 65€
- Formule 6 : **ACCOMPAGNATEUR REPAS DE GALA** uniquement : 25€

Les paiements sont à faire par virement bancaire auprès de l'organisateur (voir RIB ci-dessous).

Dès le paiement de la facture, le COL RIEUMES 2026 vous enverra une facture acquittée, à l'adresse mail indiquée dans la fiche d'inscription.

CREDIT AGRICOLE
TOULOUSE 31

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	13106	00500	30050534991	17
IBAN ETRANGER	FR76 1310 6005 0030 0505 3499 117			BIC: AGRIFRPP831
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
RIEUMES (00081)	ASSOC. COMITE D'ORGANISATION LOCAL RIEUMES 2026			
Tél: 0561913122	357 ROUTE DE L'ISLE EN DODON			
	31370 RIEUMES			

Contact pour le paiement : Jean-Pierre STRAZZER / 06-26-16-95-61 / jpgs419@orange.fr

7. PROGRAMME ET CONTACT

- Vendredi après-midi : accueil des délégations à partir de 17h.
- Samedi : phases qualificatives épreuves individuelles et par équipe.
- Dimanche : phases finales individuelles et par équipe + remise des récompenses.

Un programme plus précis vous sera envoyé après la clôture des inscriptions et donc la programmation détaillée de toutes les épreuves.

FONCTION	NOM - Prénom	Téléphone	Mail
Organisateur COL RIEUMES 2026	ARNAUDE Gérard	06-32-67-01-26	gerard.arnaude@orange.fr
Président Commission FFSB « sport pour les PSH »	BYCZYK Bernard	06-84-63-19-99	b.byczuk@ffboules.fr
DTN	PERONNET Jean-Yves	06-07-84-37-27	jy.peronnet@ffboules.fr
DTN adjoint	RABAUD Alexandre	06-34-44-49-70	a.rabaud@ffboules.fr
Conseiller Technique FFSB chargé du para sport-boules	VERNEY Fabrice	06-71-83-48-19	f.verney@ffboules.fr



8. COMMUNICATION

Les résultats et des photos seront mis en ligne le site internet de la FFSB (<https://www.ffsb.fr/evenement/cdf-2026-para.html>), ainsi que sur les réseaux sociaux fédéraux et ceux de l'organisateur.

Une retransmission en direct du championnat est envisagé sur la webtv fédérale.

La participation à ce championnat de France induit l'acceptation automatique de l'utilisation du droit à l'image sur l'ensemble des publications liées à l'événement.

Document réalisé par la Direction Technique Nationale